

RÉSEAU

Sortir du nucléaire

LA LETTRE D'INFORMATION

Fédération de
252 associations

9, rue Dumenge F-69004, LYON • Tél : 04 78 28 29 22 • Fax : 04 72 07 70 04 • Internet : www.sortirdunucleaire.org

SOMMAIRE

Réseau : un an déjà !.....2

Le nucléaire ou
la lampe à pétrole ?.....3

Enfouissement des déchets
nucléaires : une manne
financière indécente.....4

Ça bouge de partout
autour du nucléaire.....6

Déréglementation :
la mort annoncée
du nucléaire ?.....8

Belleville-sur-Loire,
une centrale au béton
poreux et aux tuyaux
encrassés.....10

À lire : ce nucléaire
qu'on nous cache.....11

Merci aux 252
associations du Réseau.....12



RÉSEAU : UN AN DÉJÀ !

Le vent tourne sur l'Europe de l'énergie : après bien d'autres (voir ci-contre), la Suisse et l'Allemagne décident de sortir du nucléaire. Pour que ce vent ne s'arrête pas à nos frontières comme le nuage de Tchernobyl, il nous faut continuer à rassembler toutes nos énergies. Objectif : peser au maximum pour que les frémissements qui se font sentir en France (M. Roussely, nouveau patron d'EDF, ne déclarait-il pas récemment la fin du tout nucléaire souhaitable ?) se transforment en un réel changement de cap, concrétiser au plus vite l'un des principaux points de notre charte : obtenir une décision immédiate de sortie du nucléaire.

Car il ne suffit pas d'avoir raison, il importe aussi de créer un rapport de force susceptible d'influer sur le cours des choses. C'est de ce constat que naquit le Réseau, il y a un an, en novembre 1997. Après plusieurs tentatives infructueuses dans le passé de coordinations nationales antinucléaires successives, le pari est aujourd'hui en passe d'être gagné avec le Réseau. Ce dernier rassemble toutes celles et tous ceux, chaque jour de plus en plus nombreux, qui, sincèrement antinucléaires, souhaitent unir leurs forces et leurs différences. Merci d'avoir contribué à cet excellent démarrage du Réseau.

Alors, chacun à sa place, avec nos moyens, unissons nos efforts dans chaque département. Nous aimerions nous doter d'un outil constitué par un groupe réellement actif sur le problème nucléaire dans chaque département. Si ce groupe existe près de chez vous', rejoignez-le, sinon participez à sa mise en place.

Joyeux premier anniversaire au Réseau ! Bonne année 1999 !

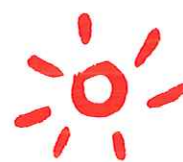
Pierre KUNG

1) Une liste complète (adresses, téléphones et fax) des 252 associations du Réseau est disponible contre 2 timbres à 3 F.

Infos Réseau

Campagne contre le chauffage électrique : c'est parti !

Des associations de consommateurs, de chômeurs appuyés par le Réseau créent l'événement en s'associant dans le cadre d'une campagne nationale contre le chauffage électrique. À vous maintenant de jouer en commençant à diffuser largement les documents autour de vous. Avec l'arrivée de l'hiver, tout le monde devrait être intéressé par le sujet. Pas vrai ? Les 50 documents : 100 F (port compris).



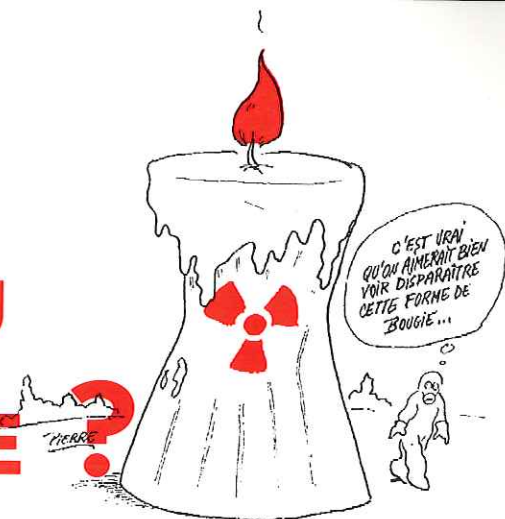
Internet : record battu !

Nous atteignons actuellement une moyenne de 2 000 connexions par semaine sur notre site internet. La variété, la qualité et la remise à jour des informations qui y sont contenues n'y sont peut-être pas pour rien. Pour ceux ou celles qui n'auraient pas encore trouvé le temps de venir nous visiter, voici notre adresse : www.sortirdunucleaire.org. Nous sommes ouverts 365 jours par an, 24 h/24 !

AGENDA

- **Week-end des 6 et 7 février 1999 :** assemblée générale du Réseau à Poitiers. L'assemblée générale est ouverte aux représentants des associations signataires de la Charte du Réseau.
- **ATTENTION :** date limite de réception des articles pour la prochaine lettre d'information du Réseau : **24 janvier 1999.**

LE NUCLÉAIRE OU LA LAMPE À PÉTROLE ?



Contrairement à ce qu'es-
saie de nous faire croire Robert
Hue, aucun de ces pays ne
s'éclaire à la lampe à pétrole :

- **Allemagne** : sortie définitive du nucléaire d'ici 2030.
- **Autriche** : arrêt du programme nucléaire dès 1979 à la suite d'un référendum concernant le premier réacteur. La constitution précise que le pays est officiellement antinucléaire.
- **Belgique** : seul pays européen avec la France à annoncer sa volonté de poursuivre dans la voie du nucléaire.
- **Danemark** : renoncement au programme nucléaire après de fortes manifestations dans les années 70.
- **Espagne** : arrêt du programme nucléaire au début des années 90 : 6 réacteurs sont encore en fonctionnement, 6 ont été abandonnés en construction. L'Espagne mise sur les énergies renouvelables (éoliennes et solaires) afin de créer des emplois.
- **États-Unis** : la dernière centrale nucléaire a été commandée en 1973.
- **Europe de l'Est** : ces pays maintiennent leur volonté officielle de développer le nucléaire, mais en fait cherchent surtout à pomper de l'argent à l'Europe de l'Ouest.
- **Grande-Bretagne** : la dernière commande de centrale nucléaire date de 1980.
- **Grèce** : pas de programme nucléaire.
- **Irlande** : pas de programme nucléaire.
- **Islande** : pas de programme nucléaire.
- **Italie** : arrêt du programme nucléaire suite à un référendum en 1987, un an après l'accident de Tchernobyl.

- **Suisse** : décision de sortie du nucléaire annoncée quelques jours après la décision allemande.
- **En France**, la dernière mise en travaux de centrale nucléaire (Civaux 2 dans la Vienne) date de 1993 et depuis 1997, le nucléaire connaît une décroissance certaine au niveau international.

- **Portugal** : pas de programme nucléaire.
- **Suède** : un référendum a limité le programme à 12 réacteurs nucléaires.

PROCÈS EN APPEL À TOULOUSE : 2 000 LETTRES DE SOUTIEN !

Les 2 000 lettres de soutien environ reçues à l'occasion de la comparution au tribunal d'appel de Toulouse le 22 octobre 1998 pour l'occupation par trois militants d'une tour de refroidissement de la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne) sont sans aucun doute à mettre à l'actif du "Réseau". Pour la première fois, nous ne pourrions pas répondre individuellement à chacun : que cet écrit soit donc le support de nos remerciements. Et si ce n'en est pas l'objectif principal, cette solidarité est encourageante. Elle participe à sa manière à la création d'un rapport de force en notre faveur. Au cours d'une semaine d'information et d'animation, nous avons pu sentir les réactions de la population. La haute tenue de la séance au tribunal ne peut que faire regretter l'absence de tout débat réel. Les juges d'appel ont purement et simplement reconduits la peine du tribunal de Montauban (10 000 F d'amende chacun dont 5 000 F avec sursis, 17 274,02 F de dommages et intérêts pour EDF, 1 F symbolique pour préjudice moral, plus 4 000 F de frais d'avocat). "La dictature, c'est ferme ta gueule, la démocratie, c'est cause toujours !" On nous a donc laissé causer, mais pas écouté.

Nous citerons en épilogue cette phrase de Martin Luther King : « *Notre génération n'aura pas seulement à répondre des actes des hommes malfaisants. Il lui faudra aussi répondre du silence consternant des gens de bien.* »

Pour notre part, notre résolution reste intacte : il est donc à craindre que le sursis de cinq ans (pour les 5 000 F d'amende supplémentaire) qui nous a été accordé, ne soit difficile à mener à terme. Dans l'immédiat, la note qui va nous être présentée devrait donc être au total de 37 075,02 F sur laquelle il reste environ 27 000 F à trouver. Sachez qu'il est interdit de payer une amende à la place du condamné, mais il est possible de participer aux frais de procès !

Envoyez votre contribution à :

Stop Golfech, 108, bd de la liberté 47000 Agen

UNE MANNE INDÉCENTE !

Depuis 1994, l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) a distribué environ 20 millions de francs dans chaque département concerné (Meuse, Vienne et Gard) pour l'implantation éventuelle de laboratoires souterrains en vue de l'enfouissement des déchets radioactifs.

On le sait, la gestion exercée par cette agence n'est pas toujours aussi parfaite qu'on veut bien nous l'affirmer et, ses agissements ne sont pas toujours très transparents. Toutefois, nous ne chercherons pas ici à jeter l'opprobre sur un organisme qui ne fait qu'exécuter avec zèle la tâche que lui a confié notre représentation politique.

Car, si l'Andra ose se livrer sans vergogne ni précaution à l'**arrosage idéologique et financier** que nous connaissons, c'est bien que le cadre législatif dans lequel elle évolue le lui permet.

C'est vrai, tout ce que fait l'Andra est choquant, mais hélas, rien n'est illégal. En droit français, tout ce qui n'est pas expressément interdit est réputé autorisé.

Il est donc permis à l'Andra, en étroite collaboration avec les Conseils généraux et les préfets (qui représentent l'État), de "subventionner" des collectivités locales ou des particuliers avant même que la décision d'implanter une quelconque installation ne soit prise.

Dans au moins un des départements concernés, rien ne sera jamais construit. L'argent a donc été distribué "à fonds perdus", ce qui montre bien la volonté des pouvoirs publics de faire passer ce projet à n'importe quel prix.

Nous pouvons, sans être accusé de calomnie, parler ici de corruption institutionnalisée et d'achat des consciences.

Cette stratégie de nos politiques ne date pas d'hier en matière de nucléaire mais atteint son paroxysme dans l'affaire des laboratoires souterrains.

Après avoir essuyé une sévère déconvenue à la fin des années 80 avec les projets d'enfouissement initiaux qui ne prévoyaient pas "d'accompagnement financier", le gouvernement a revu sa copie et recréé une Andra "new look", aux allures de père Noël, à qui il a donné un statut d'Établissement public industriel et commercial.

Ce statut lui permet de développer sa logique corruptrice en s'appuyant sur les analyses contenues dans le rapport de MM. Guillaume, Pellat et Rouvillard (*Rapport sur le bilan et les perspectives du secteur nucléaire civil en France*, mai 1989), dont voici un extrait édifiant : « *Il apparaît de plus en plus que la contrainte principale dans ce domaine est la capacité de la population locale à accepter le principe du site de stockage, beaucoup plus que les avantages techniques relatifs des différents types de sous-sols (granit, schiste, sel, argile). Dans ces conditions, il semble indispensable que le choix du site soit fait rapidement par les pouvoirs publics pour éviter toute cristallisation de l'opinion publique sur des projets dont trois sur quatre seront en tout état de cause abandonnés. Pour ce choix, le souci d'éviter un phénomène de rejet relayé au niveau national [...] doit être un critère majeur.* »

Forte de ces recommandations, l'Andra a aujourd'hui recours à un lourd attirail pour enjôler la population : luxueuses expositions fixes ou itinérantes, gestion d'une « *Maison du patrimoine* », invitation des écoliers et de leurs professeurs à venir visiter les chantiers de forage, conférences sur la géologie dans les écoles, jeux-concours où les enfants peuvent gagner des voyages à la Villette, distribution de centaines de sacs conte-

nant livres, BD, pin's, cassettes et disquettes informatiques, voyages organisés pour les élus.

Dans les zones proches des sites prévus, le moindre projet de développement local est financé par l'Andra. Comment dans ces conditions les petites communes aux budgets étriqués peuvent-elles résister au chant de ces sirènes ?

Exemple particulièrement choquant : au sein de la communauté de communes des Pays de la Saulx et du Perthois (Meuse), les villages qui souhaitent réhabiliter des logements ont le choix entre les subsides de l'Andra ou **rien du tout**.

Les subventions sont accordées à l'aveugle et sans compter. Des entreprises mettent la clé sous la porte ou licencient après les avoir touchées. Une entreprise de la Vienne a même perçu une subvention de 250 000 F alors qu'elle était en dépôt de bilan.

Des équipes de football, de cyclisme, une école de jeunes pompiers, des représentations théâtrales, sont sponsorisées par l'Andra (voir quelques détails croustillants ci-contre).

En outre, les journaux de propagande de l'Andra sont diffusés massivement dans toutes les boîtes aux lettres et les colonnes de la presse locale sont constamment investies par une large publicité. De leur côté, les opposants ne disposent que de peu de moyens pour diffuser une information indépendante.

Si, comme c'est aujourd'hui probable, un ou plusieurs laboratoires voient le jour, ce sont 60 millions de francs par an et par département qui seront alloués.

Face à cela, les "anti-labo" n'ont que la morale à faire valoir. C'est tout dire...

Claude KAISER

Quelques exemples de "subventions" distribuées par l'Andra dans le département de la Meuse (engagements du 4 décembre 1997)

PROMOTEUR	PROJET	MONTANT EN F	DÉCISION	TAUX
Chambre de commerce et industrie district de Chevillon	Cellule suivie de chantier (phases 1 et 2)	232 500	200 000	80 %
Commune de Chevillon	Espace langue	453 609	363 153	80 %
UFM Pernec	Création d'un jardin médiéval	1 552 182	310 436	20 %
Commune de Mussey	Investissement productif et emploi	5 550 000	373 000	7 %
Commune de Roche Bettaincourt	Voirie communale	400 350	160 140	40 %
Commune de Rouvroy	Extension du réseau d'assainissement	391 772	78 354	20 %
Commune de Rouvroy	Mur de l'église	210 982	42 196	20 %
Commune St Urbain	Aménagement d'un bureau locatif	38001	7600	20 %
Commune St Urbain	Réfection de deux lavoirs	102 040	20 408	20 %
Commune de Thonnance les Joinville	Réfection façade église	87 695	17 539	20 %
Ferry Capitain	Réfection toiture d'un lavoir	108 867	21 773	20 %
Ass. Gymnastique volontaire	Investissement productif	7 972 000	600 000	8 %
Ass. CF New Gym (Germisay)	Achat d'équipements	5 044	1 513	30 %
Association Foncière de Gillaumé	Achat matériel musculation	9 900	2 970	30 %
Commune de Gillaumé	Travaux de voirie	200 000	40 000	20 %
Commune de Noncourt	Voirie rurale	158 000	31 600	20 %
Commune de Noncourt	Enfouissement des réseaux cablés	53 750	10 750	20 %
Commune de Poissons	Création d'un chemin dans le cimetière	27 855	5 571	20 %
Commune de Poissons	Chauffage gaz bâtiments communaux	5 3750	10 750	20 %
Commune de Poissons	Aménagements Place de la Poste	71 990	14 398	20 %
GAEC du Rousset	Mur de soutènement accès aux logements HLM	27 448	5 489	20 %
SIVOS des hauts pays	Mise aux normes bâtiments d'élevage	33 1500	83 225	25 %
Commune de Paroy-sur-Saulx	Aménagements immobiliers écoles	73 3821	22 0146	30 %
Commune de Saint-Blin	Ouvrages de collecte des eaux pluviales	41 100	8 220	20 %
Commune de Saint-Blin	Salle des fêtes	3 812 570	1 143 771	30 %
Commune de Saint-Blin	Aménagement de la mairie	1 045 607	209121	20 %
Total général		23 642 921	3 984 462	17 %

Dernière minute :

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, des informations officieuses nous laissent penser qu'une décision devrait être prise par le gouvernement vers la mi-décembre 1998. Le département de la Meuse serait choisi, après une nouvelle enquête publique pour accueillir un laboratoire d'étude pour l'enfouissement profond des déchets de classe B (radioactivité moyenne) et le département de la Vienne pour un stockage en faible profondeur (sub-surface). Les Verts se sont prononcés en assem-

blée fédérale à 96,4 % contre la construction de laboratoires. Un appel solennel, repris sous la forme de communiqué de presse, a été transmis à Dominique Voynet. Dans cet appel, nous précisons que « la décision de construire des laboratoires serait une première mondiale à l'heure où nos voisins se dégagent progressivement du nucléaire. [...] Même en l'absence de la signature de Dominique Voynet pour avaliser cette décision, il nous semblerait inexcusable que Madame la ministre puisse cautionner une telle décision. »



LES 7 ÉVÉNEMENTS RÉCENTS QUI LE PROUVENT



1- Ça bouge en Allemagne

Le débat sur l'avenir du nucléaire, alimenté par la fin de Superphénix et l'introduction du combustible mixte uranium/plutonium, le Mox, à Chinon (Indre-et-Loire) est relancé en France par les accords gouvernementaux SPD/Grünen en Allemagne. Dans ce débat, l'utilité du retraitement du combustible usé vient en préalable à la décision de la poursuite de la filière électronucléaire. En effet, aujourd'hui les seules justifications du retraitement sont l'extraction du plutonium et son utilisation pour le Mox. Le nou-

veau gouvernement allemand les rejette et exige des électriciens le stockage du combustible usé en surface sur les sites des centrales. C'est aussi la demande des Verts français. Or, si l'on ne remplace pas les 56 réacteurs d'EDF et les 19 réacteurs allemands par des réacteurs similaires, le volume de combustible usé à stocker ne justifiera ni le retraitement, ni l'extraction du plutonium et l'emploi du Mox, ni la transmutation des déchets à haute activité. De sorte que le bel édifice industriel de la Cogéma (Compagnie générale des matières nucléaires) s'écroulera. Il serait bien possible aussi

que la décision allemande déclenche la relance des négociations pour de nouveaux contrats de retraitement entre le Japon, la Cogéma ou la BNFL (son homologue anglais). Le dernier lot de combustible usé japonais est arrivé en Angleterre en septembre, alors que le retraitement du combustible déjà débarqué continue. Mais, en septembre également, le premier lot de combustible usé a été embarqué des sites de réacteurs japonais vers une nouvelle unité de stockage à Rokkasho, (au Japon). On peut ainsi se demander où vont aller les 35 tonnes de Mox produites annuellement pour

les clients étrangers à Cadarache, mais les 33 tonnes de plutonium étranger toujours en stock à La Hague.

2- Oskar : zéro rejet en mer

D'autres contretemps politiques s'ajoutent aux décisions du nouveau gouvernement allemand : en juillet a été signé à Lisbonne la convention Oskar, imposant à terme le **zéro rejet en mer** aux usines de retraitement de La Hague et de Sellafield. Une enquête publique est programmée pour La Hague avant fin 98. Une commission d'experts où siègent des représentants de l'IPSN vient d'ailleurs de rejeter le nouveau projet de demande d'autorisations de rejets remis par la Cogéma (exploitant du site de La Hague).

3- Belgique : halte au Mox

Le Conseil d'État belge vient de déclarer illégale la construction d'une nouvelle usine de Mox (combustible mixte uranium-plutonium).

4- Suisse : halte au nucléaire

Le gouvernement suisse vient de demander aux exploitants des centrales, aux écologistes, aux cantons et communes concernées de se mettre d'accord sur un délai pour l'arrêt des centrales nucléaires.

5- EDF : vers une diversification énergétique ?

En France, le vent souffle aussi fort. François Roussely, le nouveau PDG d'EDF a publié fin octobre un communiqué sur sa stratégie : « *Un rapprochement devra s'effectuer dans les mois qui viennent* » avec Gaz de France. Le nucléaire n'est plus assuré de rester le roi de l'électricité française : « *La préparation de l'avenir, affirme M. Roussely, nécessite de travailler sur les autres filières [...] qui ont leur place dans les choix futurs.* »

Quant à la société Framatome, le constructeur français de chaudières

nucléaires, elle vient de racheter, contre l'avis du lobby nucléaire, un fabricant américain de connectiques, ce qui met à présent son activité nucléaire au second plan.

6- Énergie 2010-2020

En préparation d'un débat parlementaire programmé en janvier 1999, le Commissariat général du Plan vient d'éditer cinq rapports sur le travail de cinq ateliers de réflexion sur le thème *Énergie 2010-2020*. Disponibles à La Documentation française (18, rue de Martignac 75700 Paris 07 SP), ils portent sur :

- "Les chemins d'une croissance sobre" ;
- "Les défis du long terme" ;
- "Le contexte international" ;
- "Quelle politique pour la France" ;
- "Trois scénarios énergétiques pour la France".

S'appuyant sur les travaux des quatre autres groupes, le dernier rapport a retenu trois scénarios probables du contexte politique dominant lors des choix énergétiques indispensables avant 2010 :

- S1 (société de marché) où on compte sur le marché comme régulateur principal de l'économie ;
- S2 (État industriel) où l'État intervient pour protéger les intérêts nationaux à long terme ;
- S3 (État protecteur de l'environnement) où l'État est prioritairement le gardien des valeurs de protection de la santé de la population, de prévention des risques technologiques et de préservation de l'environnement localement et globalement, un État plutôt écologiste en somme.

Deux options sont envisagées quant au remplacement du parc nucléaire, selon la durée de vie accordée aux réacteurs actuels : 30 ou 40 ans.

En ce qui concerne la production d'électricité, l'État protecteur de l'environnement (S3) interviendrait pour limiter les émissions de CO₂ favorisant l'effet de serre en renouvelant 1/5 du parc nucléaire actuel pour éviter l'in-

vasion des centrales à cycle combiné gaz-vapeur. Ce type de centrales serait par contre massivement installé dans une "société de marché" (S1) qui privilégierait la rentabilité immédiate. L'État "industriel" (S2) interviendrait pour sa part en maintenant le nucléaire et le pétrole à leur niveau actuel sans recherche d'économies d'énergies. Dans tous les cas envisagés, les énergies renouvelables (éoliennes, solaires...) ne représenteraient que 5 % de la consommation énergétique finale.

7- OCDE : très cher nucléaire !

Dans sa mise à jour 98 des *Prévisions des coûts de production de l'électricité*, l'OCDE (Organisation de coopération et développement économiques) annonce les chiffres suivants pour le prix de revient du kWh « en base » (ce qui signifie en dehors des périodes de consommation maximale) :

- 19,5 à 20,5 cts/kWh pour le nucléaire ;
- 18 à 26 cts pour le gaz (turbine gaz-vapeur) selon le prix d'achat du gaz ;
- 22 à 25 cts pour le charbon.

Il s'agit de coûts directs qui ne tiennent compte que du coût de construction, de fonctionnement des centrales et du coût du combustible. Le débat sur la prise en compte des autres dépenses induites (les externalités) reste semble-t-il ouvert, surtout s'il s'agit d'évaluer, par exemple, les risques induits par l'activité industrielle concernée (explosion, effluents, démantèlement des installations vétustes...). Les coûts directs ne restent donc qu'un des éléments du débat sur les choix énergétiques. Cependant, dans les pays où les critères d'indépendance énergétique et de centralisation ne sont pas les plus forts, le gaz pourrait bien être préféré à toute autre source de production d'électricité.

Jean-Pierre Morichaud

LA MORT ANNONCÉE DU NUCLÉAIRE ?

Début 1999, un événement passé inaperçu sauf des spécialistes a de bonnes chances de remettre en question le système de production électrique français : il s'agit de la transcription en droit national de la Directive européenne sur le marché intérieur de l'électricité.

Ce texte, adopté fin 1996, impose à chaque État-membre de voter avant le 19 février 1999 une loi qui organise l'ouverture à la concurrence de la production d'électricité, avec un minimum de 25 % du marché en 1999, 30 % en 2003. Si cette option-plancher est retenue, seuls les très gros consommateurs (plus de 40 millions de kWh par an en 1999, plus de 9 millions de kWh en 2003) auront la possibilité de choisir leur fournisseur et de profiter ainsi de prix plus bas. Quant aux autres, les particuliers, mais aussi les entreprises peu consommatrices (tertiaire, PME-PMI, artisans, paysans, etc.) et les collectivités locales, ils resteront soumis au diktat d'EDF en étant considérés comme "captifs" (par opposition aux "éligibles") : tout un programme...

Des primes d'assurances impossible à payer

Dans un pays où le système électrique a été confisqué par une caste de technocrates depuis plus de 50 ans, cette amorce de libéralisation est déjà en soi une révolution. Parmi toutes les conséquences possibles de l'ouverture, bonnes ou mauvaises, la moins attendue est pourtant l'une des plus cer-

taines : **cela pourrait bien, l'air de rien, signer la fin du nucléaire**, incapable de supporter une concurrence un tant soit peu loyale avec d'autres formes de production d'électricité. La preuve a été faite dès le milieu des années 80, lorsque Madame Thatcher avait tenté de privatiser le nucléaire britannique : impossible, dès lors qu'il fallait payer les primes d'assurance à hauteur des risques réels, comme c'est la règle pour toutes les activités industrielles non couvertes par la puissance publique.

Depuis, les choses se sont aggravées pour le nucléaire, malgré la prise en compte de l'effet de serre qui aurait pu lui sembler *a priori* favorable. L'efficacité énergétique a malgré tout fait son chemin (ne serait-ce que pour des raisons économiques), l'organisation de la société s'est complexifiée, les besoins se sont diversifiés, les exigences aussi. Dans ce nouveau contexte, l'extrême rigidité du nucléaire est aujourd'hui un véritable handicap, même sans parler du risque sanitaire. Lorsqu'il faut dix à quinze ans entre la décision de construire une centrale nucléaire et sa mise en service, il en faut moins de deux pour une centrale au gaz à cycle combiné, beaucoup moins chère (en relatif), beaucoup plus performante (rendement électrique de 45 % contre 30 % pour le nucléaire, sans compter la récupération de chaleur), et pouvant être dimensionnée au plus près des besoins. L'électronucléaire a été — et restera probablement — le point culminant de la logique de l'offre, fondée sur le postulat que le "toujours plus grand" est toujours plus performant et toujours meilleur, logique aujourd'hui dépassée.

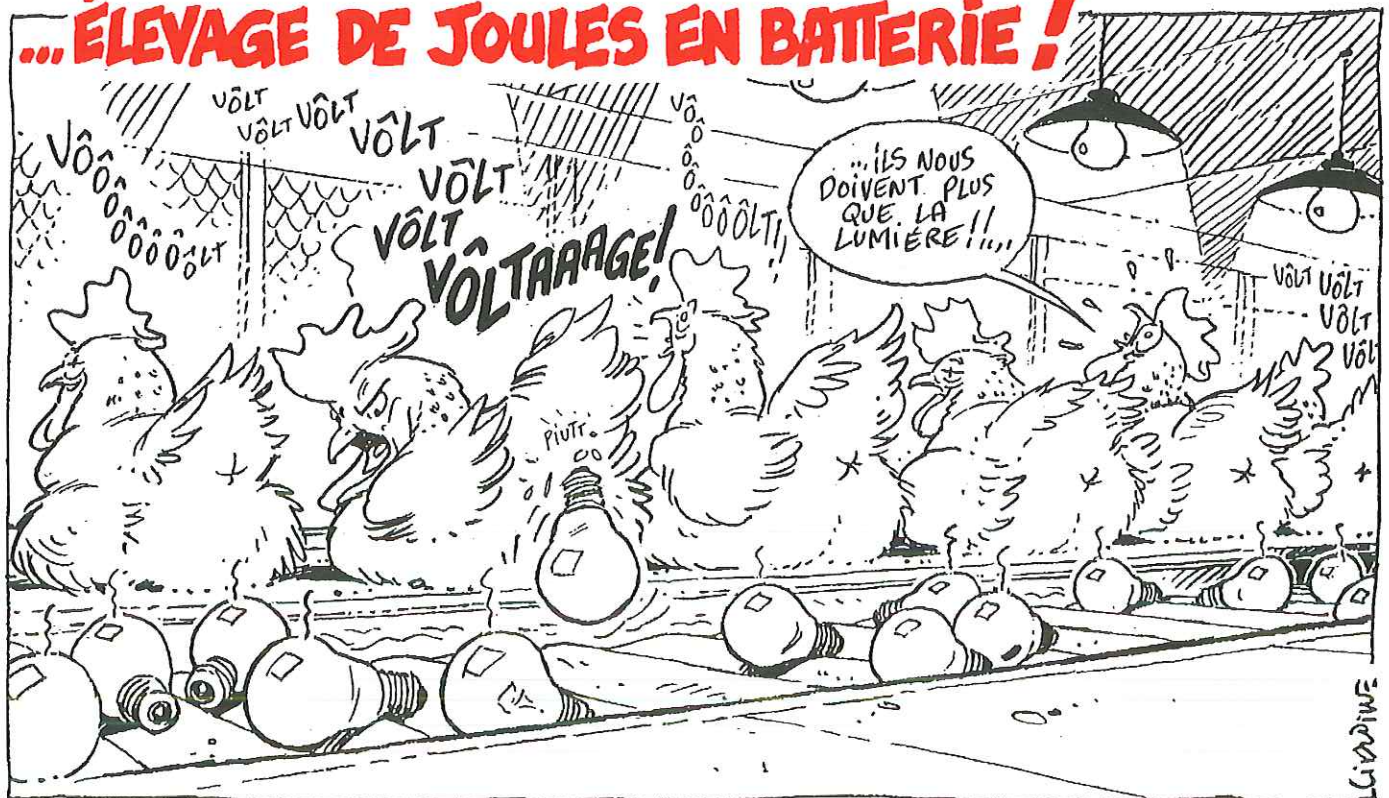
Nous ne serons pas débarrassés pour autant du nucléaire le 20 février 1999, loin s'en faut : il faudra bien gérer les montagnes de déchets radioactifs pendant des millénaires. L'enjeu, c'est de fermer le robinet plutôt que d'éponger sans cesse la baignoire qui fuit, en d'autres termes de savoir si l'actuel parc sera remplacé par une nouvelle génération de centrales nucléaires ou par autre chose. Le libéralisme étant ce qu'il est, la deuxième option devrait logiquement s'imposer, d'autant plus que la sortie du nucléaire programmée par les nouveaux dirigeants allemands ruine tout espoir d'amortir les colossales dépenses qu'une deuxième génération de nucléaire représente. Toutes choses égales par ailleurs, nous ne pouvons que nous en réjouir.

La peste contre le choléra

Question subsidiaire : par quoi remplacer le nucléaire ? Si les principes du libéralisme ont seuls droit de cité, le gaz naturel a toutes ses chances, ainsi peut-être que le charbon "propre". Mais échanger la peste du nucléaire contre le choléra de l'effet de serre ne représente pas une perspective enthousiasmante du point de vue du développement durable. Quelles alternatives crédibles proposer ?

Les scénarios de sortie du nucléaire sans augmentation de l'effet de serre élaborés par l'Inestene' en 1995 offrent une bonne base de réflexion. Dans cette perspective, le gaz naturel fossile n'est plus qu'une transition vers un système fondé à terme sur l'efficacité énergétique (30 à 40 % d'économies d'énergie réalisables à confort égal) et

...ÉLEVAGE DE JOULES EN BATTERIE!



sur le développement à grande échelle des énergies renouvelables. Seulement voilà : l'objectif avoué de la déréglementation est "la-baisse-des-coûts-pour-augmenter-la-compétitivité-des-entreprises". Dès lors comment justifier des politiques de maîtrise de l'énergie de moins en moins "rentables" ? Comment donner aux énergies renouvelables le temps et les moyens d'atteindre une maturité technico-économique suffisante pour être concurrentielles avec les fossiles ?

Convaincre les députés

La réponse est contenue dans le texte même de la directive européenne qui prévoit que « les États-membres peuvent imposer des **obligations de service public** dans l'intérêt économique général qui peuvent porter sur la sécurité, y compris la sécurité d'approvisionnement, la régularité, la qualité, le prix de la fourniture, ainsi que la **protection de l'environnement** ». La marge de manœuvre existe : tout dépend de la volonté politique de l'utiliser. L'avant-projet de loi du gouvernement, dicté par les dinosaures du lobby nucléaire, est pour le moins évasif sur le sujet. Reste donc à convaincre

les députés qui vont être amenés à définir l'intérêt général et le service public en matière d'électricité, que seule une politique très ambitieuse en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables répond sans aucune ambiguïté à la définition de l'intérêt général, et qu'il convient donc de l'inscrire dans la loi et d'en dégager les moyens financiers, bien au-delà des petits 500 millions de francs de l'Ademei. Sur ce dernier point, les idées ne manquent pas (écotaxes, tarifs "verts", ré-équilibre des crédits de recherche...). Encore faudrait-il s'assurer que les élus de la nation soient correctement informés pour pouvoir prendre leurs responsabilités en toute connaissance de cause, ce qui est loin d'être le cas si l'on considère les puissants moyens de communication des pro-nucléaires.

Les réseaux professionnels et associatifs spécialisés (Cler, Amorce, Rare, Énergies-Cités, FEE...)² affutent leurs arguments depuis de longs mois et se préparent à les diffuser. Au-delà des points de vue particuliers, nous notons une très large convergence sur les objectifs à atteindre, notamment sur le soutien aux énergies renouvelables, le rôle positif que peuvent jouer les collectivités locales et la nécessité abso-

lue d'assurer l'indépendance de l'organe de régulation.

Le message sera dur à faire passer, la bataille mérite que toutes les forces soient rassemblées : chacun peut jouer un rôle par exemple en allant voir son député ou en lui écrivant. C'est ce que propose l'association Phébus à partir d'une lettre-type qui est disponible contre une enveloppe timbrée.

Marc JEDLICZKA

-
- 1) Inestene (Institut d'évaluation des stratégies sur l'énergie et l'environnement) : 5, rue Buot 75013 Paris.
 - Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) : 27, rue Louis Vicat 75015 Paris.
 - 2) Cler (Comité de liaison des énergies renouvelables) : 28, rue Basfroi 75011 Paris
 - Amorce (Association des maîtres d'œuvre des réseaux de chaleur et d'énergie) : 10, quai Sarraill 69006 Lyon.
 - Rare (Réseau des agences régionales de l'énergie) : 52, avenue Gustave Delory 59800 Lille.
 - FEE (France-Énergie-Éolienne) : Cabinet Germa - Horizon 21 - 650, rue Louis Lépine 34000 Montpellier.

CONTACT

Phébus

(Association pour la promotion des énergies renouvelables)
1, rue de l'Oiselière 69009 Lyon
Tél./Fax 04 78 47 29 47

UNE CENTRALE AU BÉTON POREUX ET AUX TUYAUX ENCRASSÉS...

L'avenir de la centrale nucléaire de Belleville (Cher) a été suspendu pendant plusieurs semaines jusqu'à début octobre 1998 où le gouvernement a pris la lourde responsabilité de la faire redémarrer.

Avec 15 réacteurs nucléaires à l'arrêt sur 56 dont 6 arrêtés suite à de sérieuses avaries, EDF tente de sauver la face en redémarrant Belleville pour pouvoir, soit disant, assurer son offre électrique pendant les pics de consommation hivernaux.

Déjà en mai 1987, avant la mise en service, pour colmater les défauts d'étanchéité sur l'enceinte du bâtiment réacteur, des inclusions de résine avaient été faites sans aucun succès (aucune explication n'étant mise en avant). Depuis on extrapole car il n'y a pas eu de nouvelles mesures.

Ce qui est évident, c'est bien la mauvaise qualité du béton et ce qui est certain, c'est que la porosité n'a pas pu évoluer favorablement en 10 ans de service, ce qui entraînerait des fuites radioactives en cas d'accident. La DSIN reconnaissait dans un communiqué fin septembre 1998 : « *Le taux de fuites des enceintes internes des tranches 1 et 2 de Belleville... était plus élevé que prévu.* » C'est une véritable passoire qui a été remise en route après de nombreuses chicanes d'experts autour des fuites. Comparées « à l'exigence de qualité à la construction d'un taux de 1 % jour en air », les taux de fuites s'élevaient 18 mois après le démarrage à 2,05 % en 1989 pour la tranche 1 et à 1,35 % en 1990 pour la tranche 2.

En donnant un blanc-seing à EDF, le gouvernement couvre volontairement



une violation évidente des règles de sécurité nucléaire. Lorsque les experts hésitent, c'est aux politiques de prendre le relais. Nous sommes en droit d'espérer que ces mêmes experts seront en mesure de prendre une décision responsable car, dans l'état actuel des choses, la tranche 2 de Belleville est atteinte d'une sorte de "cholestérol" mal défini jusqu'à présent. Ceci provoque une baisse de débit dans le circuit primaire... les tuyaux seraient encrassés : une oxydation ? un dépôt ?... probablement provoqué par "la mise au ralenti" de l'été dernier.

Si une surchauffe de ce même circuit primaire se produisait, aurait-on le temps de s'interroger sur les conséquences du mauvais fonctionnement des grappes de contrôle chargées de stopper la réaction en chaîne, comme cela s'est encore produit en juin 1998 ? De même pour le circuit d'aspersion d'urgence, qui s'est déclenché de façon intempestive à l'intérieur du bâtiment réacteur toujours en juin 1998, nous pouvons facilement imaginer qu'il pourrait ne pas fonctionner en cas de nécessité !

Régulièrement EDF nous prouve son incompétence à prévenir la répétition d'incidents², à cela s'ajoutent les médiocres installations de Framatome et c'est bien là que le risque d'un accident nucléaire grave se cache. Ceci nous conduit à demander haut et fort l'arrêt immédiat des deux tranches de la centrale de Belleville. Une pétition est disponible à l'adresse ci-dessous contre une enveloppe timbrée.

Lucien PETIT

1) DSIN : Direction de la sûreté des installations nucléaires.

2) En parlant de 1997 l'autorité de sûreté nucléaire (DSIN) a déduit que la moitié des incidents sont imputables au "facteur humain" (défaillance humaine ou organisationnelle).

CONTACT

**Comité Stop-Belleville
Stop-Dampierre**
Les Bottins
18300 Bannay
Tél./Fax 0248 72 42 92

CE NUCLÉAIRE QU'ON NOUS CACHE

Michèle Rivasi, fondatrice de la Crii-Rad et députée à l'Assemblée nationale depuis juin 1997 et Hélène Crié, journaliste à *Libération* viennent de publier aux Éditions Albin Michel un ouvrage qui se lit comme un roman.

Au fil de l'ouvrage, nous suivons à la trace "radioactive" l'ensemble de la filière du nucléaire depuis les mines d'uranium de la Cogéma (Compagnie générale des matières nucléaires) dans le Limousin jusqu'à l'usine de la Hague. Les auteurs nous racontent aussi l'histoire incroyable de cette école de Nogent-sur-Marne construite sur un ancien site d'extraction du radium.

On découvre dans cet ouvrage les risques que font peser sur la sûreté nucléaire la "perte d'expérience" des travailleurs d'EDF qui passent plus de temps à contrôler le travail effectué par les entreprises extérieures qu'à exercer leur métier. Pour des raisons économiques, EDF fait appel à des travailleurs précaires. Pour conserver leur emploi, ceux-ci peuvent laisser leur dosimètre au vestiaire. Ce problème du suivi des travailleurs extérieurs au nucléaire va se poser avec encore plus d'acuité lorsqu'il va s'agir de décontaminer et de démanteler les installations des sites nucléaires fermés. La radioprotection est un problème majeur posé par l'industrie nucléaire mais aussi dans le domaine médical. En France, les autorités du nucléaire considèrent qu'on a le droit d'aller jusqu'à la dose maximale admissible comme si les faibles doses ne présentaient aucun danger. Pourtant l'absence d'études épidémiologiques dans

notre pays laisse planer l'incertitude sur le nombre de cancers induits par les faibles doses.

Les auteurs présentent aussi le risque de la banalisation de la radioactivité par les autorités nucléaires. C'est ainsi qu'en 1992, le député Jean-Yves le Déaut préconisait de fixer des seuils d'exemptions en dessous desquels la radioactivité ne serait plus prise en compte. L'enjeu économique est de taille pour l'industrie du nucléaire qui pourrait remettre dans le domaine public ses déchets de ferrailles radioactives, ou utiliser les gravats des installations nucléaires pour le soubassement des autoroutes. Abandonné, ce projet revient sous forme d'une directive européenne qui impose au parlement d'examiner la question d'ici l'an 2000.

Le lobby nucléaire impose ses choix technologiques au pays même s'ils sont moins rentables économiquement et qu'ils diminuent la sûreté des centrales. C'est le cas du Mox, ce nouveau combustible mixte uranium-plutonium, fabriqué par l'usine Melox (dans le Gard) qui a été imposé par la Cogéma pour écouler ses stocks de plutonium. Le ministre Brice Lalonde était contre pourtant, il a signé le décret autorisant l'usine Melox en 1990. Corinne Lepage avocate des opposants à l'usine Melox n'a pas remis en cause l'utilisation du Mox en tant que ministre. Quant à l'accord Verts-PS qui prévoyait un moratoire sur le Mox, il a été oublié par le gouvernement.

Pour les auteurs, face à cette vaste conspiration du silence autour du nucléaire, l'existence de contre-pouvoirs est fondamentale. En lien avec les



nombreuses associations de terrain, et dans un réel souci de travail en commun, nous pouvons tous contribuer à rompre cette loi du silence.

HERVÉ PRAT

COMMANDER LE LIVRE

Le livre *Ce nucléaire qu'on nous cache* de 318 pages est à commander contre un chèque de 136 F (frais d'envoi inclus) à : *Sortir du nucléaire* 9, rue Dumenge 69004 Lyon.

LISTE DES ASSOCIATIONS DU RÉSEAU

MERCI aux 252 associations qui ont apporté leur soutien au Réseau en 1998 (classement par ordre croissant de départements) :



• Eole (01) • Frapna (01) • Hutipi (01) • le Grain de Sel (01) • CERN (01) • Les Verts (01) • Les Verts (03) • Allier Nature (03) • Biocoop Amaranthe (03) • Les Verts Allier (03) • APRIIRAD (04) • Les Verts (04) • Les Verts (05) • Les Verts (06) • Option Energies Méditerranée (06) • Green Hope (06) • Bio Cabas (07) • APGA (07) • Frapna (07) • Centre nature (08) • Coop Biocouserans (09) • Jardin des 7 vallées (09) • Phébus (09) • Action environnement (12) • Agir pour sortir du nucléaire (13) • Eco Réseau des Pays d'Aubagne (13) • Concept Energie (13) • Comité de défense de l'environnement (13) • Confédération paysanne (13) • Ecologistes Indépendants (13) • Les Verts du Pays d'Arles (13) • Espace Ste-Cécile (13) • Fare Sud (13) • Les Verts du Golfe du Ciotat (13) • SCCC Biostella (13) • Les Verts Poitou-Charentes (16) • Les Verts Charente (16) • La Salicorne Regain (17) • AIE (17) • Ballagne Environnement (20) • Les Verts (21) • Man (21) • Les Verts (22) • Biocoop Lunesol (22) • Raap-Rencontres (24) • Biocoop de St-Aulaye (24) • Collectif Saône et Doubs Vivants (25) • CPEPESC (25) • Les Verts (26) • Frapna (26) • Forum plutonium (26) • Comité antinucléaire de Plogoff (29) • Les Verts du Pays de Brest (29) • Union démocratique bretonne (29) • Les Verts du Pays de Kemper Lanjulien (29) • Ni Hon Unan (29) • Les Verts (30) • Le Soleil levain (30) • Biocoop Marigoule (30) • La Fourmi et la Cigale (30) • Environnement Conscient (31) • Planète en danger (31) • Les Amis de la terre MP (31) • Carline (31) • Ende Doman (32) • Amis de la Terre (32) • Les Verts (33) • Au serpolet (33) • AIE (33) • CPDE (33) • Ecologistes du Caroux (34) • CANVA (34) • Terre Mère (34) • CAPB (34) • La Passiflore (35) • Le Grand Jardin (35) • Scarabée (35) • Les Verts (36) • Produits Hervé (36) • Vivre à Chapareillan (38) • Grésivaudan sud écologie (38) • Les Verts VEVC • Les Verts St

Egrève (38) • Bièvre Liers Environnement (38) • La Clé des champs (38) • Communauté de l'Arche (38) • Frapna (38) • Aire (38) • Nature et Patrimoine (38) • Les Verts de Franche Comté (39) • Les Verts de Franche Comté (39) • Les Verts (40) • Agrobio (40) • Amis de la Terre (40) • Sésame (40) • Sepanso (40) • Utovie (40) • Ortzadar (40) • Les Verts (41) • Mille Feuilles (42) • AREV (42) • Association roannaise de protection de la nature (42) • MEI (42) • AIEA (42) • Frapna (42) • MDPL (42) • Echo Nature (43) • Nature Haute Loire (43) • ALCM (43) • Averse (43) • Groupe Les Verts (44) • Le Chêne bleu (44) • Basse-Loire sans nucléaire (44) • Horizon Vert (44) • Coop des énergies autonomes (44) • Acirad (45) • Hélio trope (45) • Coloquinte (46) • Biocoop au Pré vert (47) • Stop Golfch (47) • Collectif paix (47) • Sepanso (47) • Horizon Vert (47) • L'oiseau de feu (48) • Les Verts (48) • EARL Nicolas Joly (49) • La Source (49) • Ecologie Anjou (49) • Les Verts (50) • Crilan (50) • Nature Haute-Marne (52) • A contre-courant (52) • Les Verts (52) • Cedra (52) • Les Verts (53) • Eden (54) • MEI (54) • Les Verts (54) • Tesla (54) • Les Verts (55) • Groupe Val Dunois (55) • CDR (55) • Coordination nationale contre l'enfouissement (55) • Collectif Carnet (56) • Le cercle vert (58) • Les Verts Val d'Oise (59) • Capucine (59) • Dunkerque écologie (59) • Groupe non-violent Louis Lecoin (59) • Les Verts Nord littoral (59) • Nord nature (59) • Les Verts de Douaisis (59) • Nord Nature Arras (62) • Puy de Dôme Nature Environnement (63) • Epicerie Verte (64) • Santé et écologie (64) • Le Signal d'Ossau (64) • Biocoop France (65) • Biocoop Terraisol (66) • Ecopole Ecopolis (67) • Les Verts (67) • Alter Alsace Energies (68) • CSFR (68) • Maison de l'Ecologie (69) • Frapna région (69) • Arev (69) • Phébus (69) • Liane (69) • LCR (69) •

Cric (69) • Biophare (69) • La ruche sauvage (69) • Les Verts (69) • Les Verts (70) • La Chenevière (70) • Protec. Nature (71) • Les Verts Saône et Loire (71)

• Promonature (71) • Les Verts Bourgogne (71) • Giana (71) • Stop Essais (71) • Autun Ecologie (71) • Les Verts (72) • Les Verts Savoie (73) • Vivre en Maurienne (73) • Vivre en Tarentaise (73) • FRAPNA Savoie (73) • Asder (73) • ABC environnement (74) • Frapna (74) • O'Racines (75) • LIFPL (75) • Jour de la Terre (75) • Liaison Eau 2000 (75) • Comité Pro anima (75) • Greenpeace France (75) • Les Verts nationaux (75) • Les Verts Paris (75) • Les Verts (76) • Ecologie pour le Havre (76) • Remuer (76) • Ecorefé (76) • Arbre (76) • Autogestion distributive (77) • Provins Ecologie (77) • Les Verts (80) • Vallée du Gijou (81) • Les Verts (81) • Mairie de Moissac (82) • Tarn-et-Garonne Env. (82) • Nature et Progrès (83) • Construire la paix (83) • Cobionat (83) • L'auzonne Biocoop (84) • Ecologistes Indépendants (84) • Stop Melox-Mox (84) • Adev (85) • Coop Croq Bio (85) • Stop Civaux (86) • Vienne Nature (86) • UFC-QUE CHOISIR Vienne (86) • Les Verts (86) • Coordination Vienne Charente contre enfouissement (86) • Paix et Liberté (87) • Re-Creation (87) • Les Verts (87) • Vosges Ecologie (88) • Les Verts (88) • TBNE (90) • AFCIIRAD (90) • Les Verts (90) • Les Verts (92) • Les Verts (93) • Nature et Progrès (93) • LCR national (93) • Les Verts (94) • ARDEN (94) • Fédération Sud Rail (94) • SAT (95) • Pou d'Agouti (97) • Brabant Ecologie (B) • APAG (CH) • Gewaltfreie Aktion Kaiseraugst (CH) • Parti Suisse du Travail (CH) • Contratom (CH) • IPPNW Stuttgart (D) • Assemblea de joues dels verds (E) • GCTPFNN (E) • Movimento Verdi Alternativi (I) • Mouvement écologique (L) • World Information Service on Energy (NL).

Réseau "Sortir du nucléaire"
9, rue Dumenge, F - 69004 Lyon
Tél. 04 78 28 29 22 • Fax. 04 72 07 70 04

Retrouvez-nous sur internet :
www.sortirdunucleaire.org
e-mail : rezo@sortirdunucleaire.org

Lettre d'information n° 4 • novembre/décembre 1998 • abonnement pour un an : 50 F

Directeur de publication et maquette : Patrice Bouveret
Merci à François-Luc Fort, Hervé Prat et Alexandra Guédes pour les corrections et à Luc et Luc, Lidwine, Philippe Lemoine, Bernar, Pierre et Lefrançois pour les dessins.

La reproduction des articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

CPPAP en cours • ISSN 1276-342 X • Tirage : 6 000 exemplaires

Imprimé par Sézanne (Bron-69) sur papier 100 % blanchi sans chlore